

## Compte-Rendu de la Visite de l'école élémentaire Ernest Renan avec la Directrice Mme Raynal – Jeudi 7 Mai 2020

---

La directrice Mme Raynal a reçu les représentants de parents d'élèves (APELGC, FCPE, Parents de Renan) ce matin entre 9h30 et 11h30 pour présenter l'application du protocole sanitaire de l'éducation nationale du 3 mai, à l'échelle de l'école. Le blog de l'école est régulièrement mis à jour par la directrice :

<http://blog.ac-versailles.fr/ecolerenan2012lgc/index.php/post/07/05/2020/L-accueil>

### Journée type à compter du 14 mai (CP et CM2)/ 25 mai (toutes les classes)

2 jours consécutifs sur 4  
(sauf enfants prioritaires qui peuvent être accueillis tous les jours)

#### **MATIN**

- **7h30 à 7h45** accueil périscolaire maintenu : les enfants sont accueillis par 3 animateurs (présents au plus, sur ce créneau là) et regroupés par « classe » dans la cour/ le préau/ les salles jaunes et vertes  
Concernant les animateurs, nous vous informons qu'à ce jour, il n'y pas assez d'animateurs pour respecter le protocole d'1 animateur par classe.

- **8h20/ 8h30 ou 8h40** arrivée échelonnée des autres élèves

→ Pour le 14 mai

- les CP sont accompagnés par leurs parents à l'entrée classique sur l'esplanade Jean Navon, avec un marquage au sol pour maintenir la distanciation sociale ; ils ne badgent pas et sont pris en charge par un animateur suivant le respect des horaires suivants et sont conduits dans leur classe :
  - 8H30: CPA
  - 8H40 : CPB
  - 8H50 : CPC

Il sera primordial de respecter les créneaux horaires.

- les CM2 A et B rentrent de manière autonome à l'ancienne entrée au 24, avenue Conté en restant bien distants les uns des autres. Entrée fluide : les enfants se rendent directement dans les classes où les maîtresses les attendront. Surveillance des animateurs sur le trajet. Les enfants sont plus grands, et doivent se responsabiliser. On évite les regroupements devant la porte.

→ Pour le 25 mai : information à suivre

Attention : l'objectif est bien de ne pas contribuer à faire d'attroupement (ni d'enfants ni d'adultes) devant les entrées de l'école

- **10h00** Récréation organisée par espace classe dans la cour et de manière échelonnée pour 15 min descente et remontée dans les classes comprises et seulement si le temps le permet.

→ **Pas de jeux collectifs ; les enfants passent le temps de la récréation isolés les uns des autres.**

### **DEJEUNER**

- **11h30 à 13h45**

→ Déjeuner en classe dans la même salle de classe de ou déjeuner à la maison

- Petit temps de récréation après le déjeuner si le temps le permet.

### **APRES-MIDI**

- **13h45** Reprise de la classe et retour des externes sur le même protocole

- **15h00** Petite récréation de nouveau

- **16h30** fin de journée départ échelonné de 10 min les uns des autres ou goûter des autres toujours en classe **jusqu'à 18h45**, avec le relais du périscolaire mis en place, mais sans étude.

**LES ENFANTS N'AURONT PAS LE DROIT DE BOIRE AU ROBINET ILS DOIVENT APPORTER LEUR BOUTEILLE  
ou GOURDE**

- Quand connais-je l'horaire à laquelle je dois amener mon enfant à compter du 25 mai (pour les classes de CE1 à CM1) : **Dans les jours qui viennent, sur le blog de l'école mis régulièrement à jour. Les procédures sont susceptibles d'évoluer en fonction de ce qui sera observé à compter du 14 mai.**
- Les enfants qui retourneront à l'école continueront ils le programme ou alors feront-ils des révisions de ce qui aurait dû être acquis pendant le confinement? **A compter du mois de juin, les enseignants vont faire, comme c'est le cas tous les ans, des révisions. Il n'y aura pas de nouveaux acquis de programme durant cette période de retour à l'école, ni d'évaluations. Au regard des fortes contraintes d'organisation des groupes d'élèves, et du temps passé à la gestion pratique, le temps de « travail » sera très réduit durant cette période. Les livrets seront remplis en tenant compte du contexte et aucun enfant ne sera pénalisé.**
- Comment s'organisent les récréations ? **Si le temps le permet les enfants passent le temps de récréation isolé les uns des autres. Le temps de récréation sera diminué. Pas de jeux collectifs, ni de ballons. Les élèves pourront apporter un bouquin ou un recueil de jeux ou une corde à sauter ou un cerceau personnel (aucun prêt autorisé entre eux).**
- Comment est organisée la salle de classe ? **Les enfants sont placés de manière individuelle en quinconce pour respecter l'éloignement prescrit dans le protocole. Leur nombre ne peut excéder 15 par salle de classe (c'est même plutôt 12/13 par salle).**

- Comment se déroule le repas ? **Le repas froid est pris en classe, servi par les animateurs (seront-ils suffisamment nombreux ?). Il est recommandé dans la mesure du possible de déjeuner à la maison.**
- Si la maîtresse/ le maître est absent, mon enfant sera-t-il accueilli ? **Non, les parents seront prévenus dès que possible, dans la mesure du possible la veille. L'école ne pourra pas les accueillir, la question qui va se poser au jour le jour étant le nombre d'adultes (professeurs, animateurs, personnels d'entretien) suffisants pour gérer l'accueil des enfants dans le respect du protocole.**
- Comment sont accueillis les enfants en PAI ? **Il est recommandé de garder les enfants fragiles à la maison. Pour les parents dont les enfants sont allergiques il faudra bien prévoir le panier repas froid (pas de possibilité de faire réchauffer pour éviter le maximum d'intermédiaire dans les manipulations).**
- Pour les enfants prioritaires qui resteront à l'école les 4 jours de la semaine, est-ce qu'ils feront 2 fois les mêmes activités? **Les enseignants essaieront d'adapter les activités de manière individuelle, les représentants des parents leur font entièrement confiance pour arriver à tirer le meilleur parti possible de ce temps particulier d'école. En revanche, il faut avoir conscience des contraintes liées au contexte. Nous soulignons l'engagement et le travail mis en œuvre par les instituteurs.**
- Y-a-t-il du matériel spécifique à apporter pour chaque enfant ? **Chaque enfant doit être muni d'une bouteille d'eau (ou, de préférence, gourde réutilisable). Chaque enfant peut également emmener des livres pour lire durant le temps périscolaire ou les récréations. Enfin, les cases étant condamnées, chaque enfant doit avoir un sac en tissu (tote bag) pour y mettre ses affaires qui resteront dans la classe à la fin de la journée. Aucun matériel ne pourra être prêté entre enfant, chacun doit veiller à avoir tout le nécessaire.**
- Que se passe-t-il pour les enfants qui resteront à la maison ? **A compter du 25 mai, l'envoi du travail et le suivi à distance des élèves ne pourront pas se poursuivre comme pendant la période de confinement. En revanche, de nouvelles précisions, comme des pistes de révisions pourraient être transmises par les instituteurs. Ce point sera étudié par les instituteurs et la directrice lors des réunions préparatoires des 11 et 12 mai ((et dans la mesure du possible) et vous en serez tenu informés. Les parents peuvent se tourner vers le site du CNED qui reste gratuit ou vers la direction/l'inspection au besoin mais sans aucune obligation. Le mois de juin étant habituellement dévolu aux révisions, les enfants restés à la maison n'accumuleront aucun retard scolaire et ne seront aucunement pénalisés pour la rentrée de septembre. L'équipe enseignante met tout en place pour qu'à la rentrée les bases puissent être consolidées.**
- Je suis incertain de remettre mon enfant à l'école, que dois-je faire ? **Vous avez jusqu'au 8 mai pour vous décider et répondre au maître ou à la maîtresse. En**

fonction de vos réponses, les enseignants vont constituer des listes d'élèves qui doivent rester stables dans la mesure du possible (pour limiter le casse-tête chinois de l'équipe enseignante). Vous pouvez décider de ne remettre votre enfant à l'école qu'à la reprise de votre travail en présentiel, soit le 1<sup>er</sup> juin par exemple; vous pouvez d'ores et déjà avertir que votre enfant ne sera là que du 25 mai au 20 juin par exemple. En revanche, une fois inscrit, veuillez vous tenir à votre engagement ou prévenir le plus tôt possible pour faciliter le travail d'organisation. Si l'école n'est pas obligatoire dans cette période, elle n'est pas non plus à la carte. Vous pouvez vous rapprocher de vos représentants pour en discuter.

- Choix individuel et impact collectif : la répercussion de nos choix individuels sur le collectif ne s'est jamais fait autant sentir qu'avec cette crise. Il en est ainsi également avec ce retour à l'école. C'est le nombre d'enfants accueillis qui va être déterminant pour l'organisation et le bon déroulement des journées d'école. On rappelle que dans ce contexte, il n'y a pas d'obligation à remettre votre enfant à l'école. Hormis les parents qui n'ont pas d'autres choix que de retourner au travail, la question pour les autres parents de remettre son enfant pour des conditions de sociabilité n'est pas un bon argument au regard des entraves au lien social que le protocole entraîne, le remettre parce que l'on souhaite retrouver le cadre rassurant de l'école s'entend en revanche. On demande à chacun de ne pas juger le choix des autres familles de remettre ou de ne pas remettre son enfant à l'école.
- La co-éducation, c'est maintenant : Dans cette période inédite, où l'école (comme les autres services publics) requiert des moyens humains accrus pour fonctionner correctement, nous demandons à chaque parent d'agir en acteur responsable et respectueux du personnel enseignant et municipal qui fait tout pour accueillir les enfants dans des conditions optimales, et en effectif réduit par la force des choses. Pour faciliter la communication entre l'école et les parents, dans un contexte qui risque d'être changeant, Les référents devront se faire connaître auprès des instituteurs et/ou des associations de parents d'élèves, ils seront un relai entre l'instituteur, la directrice et les parents afin de soulager l'enseignant dans la transmission d'informations et rassurer les parents si nécessaires.

Doriane Guyot, pour Les Parents de Renan  
Wendy Hidalgo, pour l'APELGC  
Lucie Vouzelaud, pour la FCPE



[lesparentsderenan@gmail.com](mailto:lesparentsderenan@gmail.com)



Association des Parents d'Élèves de La Garenne Colombe:

[Renan.apelgc@gmail.com](mailto:Renan.apelgc@gmail.com)



[Renandemain@gmail.com](mailto:Renandemain@gmail.com)